

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Elle recrute en mobilité interne, par voie statutaire ou, à défaut contractuelle :

## **Chargé(e) de maintenance (H/F)**

**(Catégorie B – filière technique)**

**Lieu d'affectation : Chaumont**

**(Activité à hauteur de 90% pour la Ville de Chaumont / 10% pour l'Agglomération)**

Au sein du service patrimoine bâti et, sous l'autorité du Chef de service, vous aurez pour principales missions de déterminer, gérer et coordonner l'ensemble des missions en matière de maintenance sur la totalité du patrimoine bâti de la Ville de Chaumont et de l'Agglomération de Chaumont.

Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

### **1 / Assurer la maintenance du patrimoine bâti :**

- assurer le suivi technique et administratif des contrats de maintenance gérés,
- être l'interlocuteur privilégié des entreprises et des prestataires,
- élaborer un programme d'entretien qui soit équilibré entre les actions préventives et curatives,
- détecter les possibles dysfonctionnements techniques dans les bâtiments et y remédier,
- veiller au bon déroulement des contrôles et vérifications périodiques du ressort de la collectivité.

### **2 / Gérer les travaux du patrimoine bâti**

- concevoir et faire réaliser en régie directe ou par des entreprises les travaux ou les aménagements liés aux contrats gérés,
- piloter, coordonner et contrôler les interventions des prestataires,
- veiller au respect des coûts, de la qualité et des délais,
- apporter un appui technique aux différents services.

### **3 / Assurer le suivi financier**

- mettre en place et suivre le tableau de suivi financier,
- optimiser les coûts de maintenance préventive et curative en les prévoyant et en optimisant les contrats
- négocier et aider à la négociation des coûts

### **Profil :**

Titulaire de la fonction publique sur un grade de Technicien (à défaut contractuel – article 3-2 loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) et/ou issu d'une formation technique dans le domaine du bâtiment, vous possédez au moins une expérience significative dans le domaine.

Doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles avérées, vous avez également le sens des responsabilités et du travail en équipe. Une grande capacité d'adaptation, une grande disponibilité, prise d'initiative, capacité à être force de proposition, esprit d'analyse et de synthèse et capacité à rendre compte viendront compléter votre profil. Maîtrise de l'outil informatique et permis B exigés.

**Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.**

**Réalisation obligatoire d'astreintes (4 semaines par an).**

**Horaires selon règlement intérieur.**

**Rémunération minimum brute 1607.31 euros + astreintes.**

**Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.**

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 10 juillet 2021** à : Monsieur le Président, 5 avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à [vcaput@agglo-chaumont.fr](mailto:vcaput@agglo-chaumont.fr)

**Renseignements :** Monsieur Fabrice MEREUX, Directeur Logistique et Patrimoine Bâti, au 03.25.30.60.76 ou par mail à [fmereaux@agglo-chaumont.fr](mailto:fmereaux@agglo-chaumont.fr)